
Accompagnement des collèges dans une démarche de compostage collectif

Sydom Syndicat Départemental de Traitement des Om du Jura

350 Rue René Maire
39000 Lons-le-Saunier
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Nathalie Senser
prevention@letri.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le SYDOM accompagne tous les établissements scolaires désireux de mettre en place un compostage des matières organiques produites au sein de l'établissement :

- Réunion d'information et concertation auprès de l'ensemble du personnel de l'établissement
- Diagnostic et caractérisation du gisement de biodéchets par pesées
- Conseils sur la mise en place du tri des déchets organiques (tri et manipulation)
- Conseils sur le dimensionnement du compostage en fonction des gisements, choix du référent compostage
- Mise en place des outils pédagogiques auprès des élèves
- Installation de la placette de compostage
- Formation des agents et du référent compostage
- Suivi du processus de compostage et aide à la résolution de problème sur au moins 1 cycle de compostage.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif est

- de répandre la pratique du compostage en milieux scolaire,
- de développer des projets autour du compostage (agenda 21, E3D, etc...)
- d'utiliser les élèves comme "ambassadeur" du compostage dans leur famille
- de réduire la quantité de déchets produits par un établissement.

Résultats quantitatifs

Le collège de Nozeroy, premier établissement jurassien qui a composté ses déchets organiques, a éveillé la curiosité de nombreux établissements scolaires du département et de la région. Il a été visité à plusieurs reprises.

Aujourd'hui, 16 collèges sur 38 compostent leurs déchets organiques:

- Collège X. Bichat à Arinthod
- Collège du Parc à Bletterans
- Collège des Lacs à Clairvaux les Lacs
- Collège de l'Arc à Dole
- Collège G. Eiffel à Fraisans
- Collège du Plateau à Lavans les Saint Claude
- Collège Rouget de Lisle à Lons le Saunier
- Collège P. Vernotte à Moirans en Montagne
- Collège J. Grévy à Mont sous Vaudrey
- Collège P. H. Cazeaux à Morez
- Collège Notre-Dame à Morez
- Collège G. Cousin à Nozeroy
- Collège J. Grévy à Poligny
- Collège L. Bouvier à Saint Laurent en Grandvaux
- Collège Saint Anatoile à Salins les Bains
- Collège N D de la Salette à Voiteur

Ce sont près de 5000 élèves sensibilisés au tri des déchets organiques et à leur valorisation par compostage.

En tout, ce sont presque **50 tonnes de biodéchets** qui sont détournés de l'incinération et valorisés sur place au sein de chaque établissement.

Résultats qualitatifs

Tous les ans, une journée d'échanges est organisée conjointement par le SYDOM du Jura et le Conseil Général du Jura dans un collège qui composte. Le principe est de faire partager l'expérience de l'établissement hôte avec d'autres établissements réticents ou désireux d'informations avant de se lancer.

En 2011 cette réunion a eu lieu au collège de Poligny, en 2012 au collège de Arinthod et en 2013 ce sera au collège de l'Arc à Dole.

Le site internet du SYDOM explique les expériences réalisées et propose également des conseils pour mener à bien un projet de compostage en milieu scolaire, vous trouverez également le guide qui est distribué aux collèges pour leur expliquer la démarche sur <http://www.lettri.com/operation/colleges>

Une convention avec le Conseil Général du Jura est en cours de rédaction pour "officialiser" le partenariat SYDOM du Jura-Conseil Général qui fonctionne depuis 4 ans.

MISE EN OEUVRE

Planning

Étape	Réalisation
1ere rencontre avec l'établissement	printemps
Animation auprès des élèves	septembre
Installation des composteurs	octobre
Démarrage du compostage	octobre
Suivi	hiver

Moyens humains

Année 1: 0.15 ETP (lycées inclus)

Année 2: 0.15 ETP (lycées inclus)

Année 3: 0.3 ETP (lycées inclus)

Année 4: 0.6 ETP (lycées inclus)

Moyens financiers

Année 1: 88€

Année 2: 71€

Année 3: 3157€

Année 4: 1263 €

Moyens techniques

3 maître- composteurs du SYDOM accompagnent les établissements dans leurs démarches et forment les élèves et agents. 1 Maître-composteur est référent.

Le Conseil Général du Jura finance les investissements nécessaires (fourche, modification de la zone de dérochage...). Bien souvent ce sont les collectivités en charge de la collecte qui fournissent gratuitement les composteurs. Aujourd'hui nous ne préconisons que des bacs en bois statique.

Partenaires mobilisés

Le Conseil Général du Jura et tous les collèges.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Ce protocole est applicable à d'autres structures comme des écoles, lycées, restaurants municipaux... toutes structures préparant des repas.

Difficultés rencontrées

C'est un outil pédagogique très intéressant pour un établissement voulant être labellisé Agenda 21 ou E3D. Le compostage remplit les conditions de 3 points sur 16 du label E3D.

Recommandations éventuelles

Prévoir les moyens humains suffisants pour suivre l'ensemble des établissements sensibilisés et engagés dans un tel programme.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | COOPERATION LOCALE | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | DECHETS VERTS | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@smile.fr

Direction régionale toutes les régions